

Département du MORBIHAN

2025/14/01/05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le quatorze janvier, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absente non excusée : LE FUR Françoise.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : ROYANT Helen, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUÉDEC Jean-Michel.

Procurat(s) : ROYANT Helen à POUPON Marie-Laure, COUGARD Christelle à LE COROLLER Marie-Ange, LE GRAND Mickaël à BOURLÈS Christophe, LE NAOUR Roger à BAUDET Philippe, LE GOFF Jeannine à HENRY Catherine, BOUÉDEC Jean-Michel à ULLIAC Morgane.

Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 06/01/2025
Convocation affichée le : 07/01/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 20
Procurat(s) : 6

Reçu en Préfecture de VANNES le 16/01/2025
Publié ou notifié le 20/01/2025
Certifié exécutoire le 20/01/2025
A GOURIN, le 20/01/2025...
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



5- DÉCISION MODIFICATIVE N°5 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal se prononce sur la proposition relative à la décision modificative n°5 concernant le budget principal de la commune :

SECTION INVESTISSEMENT		
CHAP ART-OPE-FONCTION	LIBELLES	MONTANTS
DEPENSES		
041	Opérations patrimoniales	13 439,68 €
2315-OPFI-01	Avance aménagement Rue de la Libération secteur Landévec	13 439,68 €
		13 439,68 €

Département du MORBIHAN

RECETTES

041	Opérations patrimoniales	13 439,68 €
238-OPFI-01	Avance aménagement Rue de la Libération secteur Landévec	13 439,68 €
		13 439,68 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée par 20 voix « POUR » et 6 voix « CONTRE »,

ADOpte la décision modificative N°5 portant sur le budget principal.

Pour extrait conforme au registre,

A Gourin, le 14 janvier 2025

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.